Dans l'encyclique Graves de communi, Léon XIII condamne encore formellement cette erreur : "De la même façon, dit-il, il faut mettre la démocratie chrétienne à couvert d'un autre grief; à savoir qu'elle consacre ses soins aux intérêts des classes inférieures, mais en paraissant laisser de côté les classes supérieures, dont l'utilité n'est pourtant pas moindre pour la conservation et l'amélioration de l'État. Cet écueil est évité grâce à la loi chrétienne de la charité... Celle-ci ouvre ses bras pour accueillir tous les hommes, quelle que soit leur condition, comme étant les enfants d'une seule et même famille, créés par le même Père très bon, rachetés par le même Sauveur et appelés au même héritage".

La question sociale est difficile à résoudre

"Le problème, continue l'encyclique Rerum Novarum, n'est pas aisé à résoudre, ni exempt de péril. Il est difficile, en effet, de préciser avec justesse les droits et les devoirs qui doivent à la fois commander la richesse et le prolétariat, le capital et le travail. D'autre part, le problème n'est pas sans danger, parce que, trop souvent, des nommes turbulents et astucieux cherchent à en dénaturer le sens et en profitent pour exciter les multitudes et fomenter des troubles."

Ces très sages paroles de Léon XIII sont bien de nature à inspirer de la prudence et de la modestie à tous ceux, prêtres ou laïques, qui se dévouent aux œuvres d'action sociale catholique, et spécialement à ceux qui se donnent à l'action ouvrière. Le formidable esprit d'indépendance qui souffle, aujourd'hui, dans toute la société, ne prédispose pas les âmes des patrons ni celles des ouvriers à la docilité. Partout, ou à peu près, on n'entend parler que de droits et bien peu de devoirs. Or, le vieil adage latin est toujours vrai : summum yus, summa injuria : c'est-à-dire que, si tout le monde ne cherche qu'à faire valoir ses droits, sans s'occuper de connaître et d'accomplir ses devoirs, devoirs de justice et devoirs de charité, on ne peut aboutir qu'à un conflit.

h

d

d

P

ni

qi

da

Il faut donc à ceux qui se consacrent aux grandes et belles tâches de l'action sociale catholique, un esprit surnaturel indomptable, une connaissance parfaite de la doctrine sociale catho-